

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 24 juin 2009

sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc Chevallaz

Préavis 07/2009 Développement des structures de la petite enfance projections financières 2010-2014

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 7-2009 du 13 mai 2009,
ouï le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver les objectifs et la planification de la Municipalité relatifs au développement des structures d'accueil de la petite enfance pour 2010-2014, incluant sa participation à l'acquisition de 10 places dans la future nursery-garderie de Paudex ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 622'000.00, destiné à lui permettre de procéder à la création d'une garderie de 20 places au rez inférieur de la Chapelle du Coteau ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuité, sur trente ans au maximum ;
4. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 22'000.00 afin de financer une étude de faisabilité de valorisation de la parcelle 1380 où se trouve le bâtiment abritant l'UAPE sis à l'av. C.-F. Ramuz 73 ;

5. de prélever ces montants sur les disponibilités de la bourse communale.

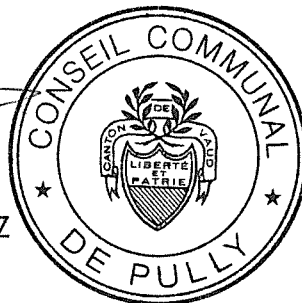
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Jean-Marc CHEVALLAZ



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 25 juin 2009